INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 4 janvier 2022**

* Les indices boursiers européens ont de nouveau battu des records mardi, rassurés une nouvelle fois par les nouvelles moins alarmantes sur le variant Omicron. Le CAC 40 a ainsi gagné 1,39% pour clôturer pour la première fois de son histoire au-dessus des 7 300 points (7 317,41 points exactement), pendant que l'Euro Stoxx 50 s'adjugeait 0,68% à 4 361,44 points. A Wall Street, le Dow Jones atteint lui aussi de nouveaux sommets en séance grâce à une hausse de 0,6%, alors que le S&P 500 et le Nasdaq reculent de 0,1% et 1,53% respectivement.
* Les bourses mondiales restent donc en mode rallye en ce début d'année 2022, malgré les restrictions imposées un peu partout dans le monde pour contrer l'avancée d'Omicron. Celui-ci semble néanmoins moins inquiétant que ses prédécesseurs. Un postulat appuyé par la ministre britannique de la Santé, Maggie Throup, qui a déclaré que les personnes hospitalisées présentaient généralement "des conditions moins graves qu'auparavant". Elle a également exclu de nouvelles restrictions pour l'instant.
* Les investisseurs ont également été rassurés par les bonnes nouvelles du côté des statistiques économiques venues d'Asie, avec une production industrielle en Chine qui s'est maintenue à un solide niveau en décembre. Cela témoigne notamment de la résistance de l'économie chinoise à la politique interventionniste de Pékin et aux déboires d'Evergrande.
* Sur le Vieux Continent, l'inflation française a atteint sans surprise les 2,8% en décembre, alors que dans le même temps l'Allemagne a vu son taux de chômage reculer à 5,2%. Aux Etats-Unis, l'indice ISM manufacturier a en revanche déçu, tombant à 58,7 alors que les économistes espéraient 60,1.
* Les pays producteurs de pétrole et leurs alliés, regroupés sous l’appellation Opep+, qui se réunissaient aujourd'hui en visioconférence, ont décidé sans surprise de confirmer la hausse de leur production mensuelle de 400 000 barils par jour pour le mois de février 2022. Ils prolongent ainsi pour le septième mois consécutif la hausse qui avait été décidée au printemps dernier et mise en application à l'été afin de répondre à la demande mondiale. Selon l'Opep+, le variant Omicron ne remet pas en cause ses perspectives économiques et devrait être "modéré et de courte durée".

En fin de journée, le baril de Brent gagne 1,39%, repassant ainsi au-dessus des 80 dollars pour la première fois depuis fin novembre.

* Poursuivant sur sa bonne dynamique de la toute fin 2021, la livre sterling a atteint dans l’après-midi un plus haut de presque deux ans face à l’euro. Vers 16h15, une livre sterling s’échangeait ainsi contre 1,1991 euro. La devise britannique est soutenue par la perspective d’une hausse prochaine des taux directeurs de la Banque d’Angleterre (BoE) pour endiguer l’inflation, et par la dissipation des craintes des économistes concernant l’impact du variant Omicron sur l’économie britannique. De son côté, la BCE ne devrait pas relever ses taux cette année.
* Sur un an en France, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois par l'Insee, les prix à la consommation ont augmenté de 2,8% en décembre 2021, comme le mois précédent. Les économistes tablaient sur une telle hausse. Sur un mois, les prix à la consommation ont progressé de 0,2%, après +0,4% en novembre. Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé ont augmenté de 3,4%, comme en novembre. Le consensus tablait sur une hausse de 3,5%. Sur un mois, il a augmenté de 0,2%, après +0,4% le mois précédent. Les économistes visaient +0,4%.
* Dans une lettre aux actionnaires publiée aujourd'hui, le directeur général de Moderna, Stéphane Bancel a déclaré que la biotech avait expédié environ 800 millions de doses de son vaccin Covid-19 dans plus de 60 pays en 2021, et qu'elle avait plus que triplé le montant des liquidités qu'elle détenait. Moderna disposait de plus de 17 milliards de dollars de trésorerie à la fin de 2021, après avoir commencé l'année avec environ 5,25 milliards de dollars. Le groupe travaille avec la FDA pour que son vaccin soit autorisé pour les jeunes de 12 à 17 ans, comme dans dix pays européens.

**SOCIETES**

* Du côté des valeurs, les banques ont dominé les débats aujourd'hui, Société Générale et BNP Paribas s'adjugeant respectivement 4,83% et 3,35%, grâce à la remontée des taux longs (+5,1 points de base pour le 10 ans américain). Les "valeurs Covid", comme Eurofins (-4,9%) ou Valneva (-23,7%), ont en revanche souffert de leur forte capitalisation, leur marché paraissant désormais plus incertain à long terme.
* L'action ING (+2,2% à 12,734 euros) affiche l'une des plus fortes hausses de l'indice néerlandais AEX, soutenue comme l'ensemble du secteur bancaire européen par la progression des taux d'intérêt. Société Générale pour le compte de Boursorama et Crédit Mutuel Arkéa pour sa filiale Fortuneo auraient fait une offre pour racheter la banque de détail d'ING en France, affirme La Tribune. Deux autres candidats, Crédit Agricole et Crédit Mutuel Alliance Fédérale auraient finalement renoncé après avoir regardé le dossier.

La clôture de la vente aux enchères du fonds de commerce est prévue dans les prochains jours.

ING a annoncé fin décembre son retrait du marché de la banque en ligne en France, avec à la clé la suppression de 460 emplois. Cette décision est la conclusion d'une revue stratégique menée depuis juin 2021 par la banque néerlandaise. La banque en ligne d'ING compte aujourd'hui environ 1 million de clients.

* Valneva chute de 8,6% à 21,14 euros. L'irruption d'Omicron pourrait assombrir les perspectives de la biotech, qui a bondi de 216% en 2021 grâce à son programme de vaccin contre le Covid-19. En effet, le groupe pourrait pâtir de l'adoption de la stratégie Omicron en tant que vecteur de l'immunité. Le nouveau variant est manifestement moins virulent que le Delta, mais beaucoup plus infectieux. Cette combinaison pourrait amener les experts à envisager d’utiliser Omicron comme un moyen de vaccination naturelle ce qui rendrait de fait le vaccin de Valneva moins indispensable.

"Cette stratégie présente plusieurs avantages pécuniaires, temporels, logistiques en plus du rétablissement d'une certaine équité entre les pays", observe ce matin Invest Securities.

* M6 gagne 2,8% à la Bourse de Paris, à 17,76 euros par action, après l'annonce hier soir de la prise de contrôle de Stéphane Plaza Immbilier. Le groupe audiovisuel a en effet acquis 2% supplémentaires du capital du réseau d'agences immobilières franchisées et en détient désormais 51%. Cette opération valorise la société à 125 millions d'euros pour 100% du capital. Stéphane Plaza Immobilier sera désormais consolidée à 100% dans les comptes de M6 au sein du segment "Diversifications".

Créé en 2015 par un consortium composé du célèbre présentateur télé dont il porte le nom, M6 et les hommes d'affaires Bernard de Crémiers et Patrick-Michel de Lusigny (deux anciens de Laforêt), le réseau compte 660 contrats de franchise. Son chiffre d'affaires s'est élevé en 2020 à 16,5 millions d'euros, en hausse de 10,7%, pour un bénéfice net de 5,98 millions, en hausse de plus de 20%. En 2021, il devrait réaliser un EBITA estimé à 12,5 millions d'euros, en croissance de 47%.

* Argan progresse de 1,01% à 120,20 euros l’action sur la place de Paris, dans le sillage de son point d’activité du quatrième trimestre 2021. Entre octobre et décembre, la foncière française spécialisée en développement et location d’entrepôts Premium a enregistré des revenus locatifs de 39,8 millions d’euros, en progression de 9 % par rapport à la même période de l’exercice précédent. Cela s’explique par l’effet année pleine des livraisons de l’année 2020 ainsi que par les loyers générés par les développements et acquisitions réalisés tout au long de l’année 2021.

Sur l'ensemble de l'exercice 2021, les revenus locatifs d'Argan ressortent à 117 millions d'euros, soit une hausse de 10 % sur un an. L'objectif annuel de croissance est donc dépassé.

L'an dernier, Argan a investi 240 millions d'euros, représentant plus de 325 000 mètres carrés et générant, au taux de rendement de 5,65%, 13,5 millions d'euros de revenus locatifs.

En parallèle, la foncière a cédé en octobre dernier à l'OPPCI Groupama Gan REIM un portefeuille de quatre plateformes logistiques d'une surface totale de plus de 53 000 mètres carrés.

Au 31 décembre 2021, le patrimoine construit représente 3 265 000 mètres carrés. Sa valorisation progresse ainsi de 24 % sur un an à 3,75 milliards d'euros hors droits (3, 93 milliards droits compris). C'est mieux que l'objectif de 3,5 milliards d'euros.

Pour sa part, le taux d'occupation du patrimoine s'établit à 99% et son âge moyen pondéré est de 9,6 ans (contre 9,2 ans au 31 décembre 2020).

* Lexibook est propulsé en hausse par le nouveau relèvement de ses objectifs annuels après une saison de Noël 2021 porteuse. En Bourse, l’action du spécialiste des produits de loisirs électroniques intelligents gagne 7,06% à 4,70 euros, affichant ainsi un plus haut depuis novembre 2013. Le titre bénéficie en outre d'une configuration technique favorable avec le franchissement hier en clôture de la résistance à 4,36 euros.

La consommation sur ses produits a été très forte et la croissance est généralisée sur toutes les familles de produits les plus rentables. Le spécialiste des produits de loisirs électroniques intelligents révise donc ses objectifs de chiffre d'affaires, marge et résultat une nouvelle fois à la hausse pour l'exercice fiscal en cours.

* Warner Music a annoncé lundi soir avoir acquis les droits de l'intégralité du catalogue de David Bowie auprès de ses héritiers. Ce catalogue comprend entre autres les 26 albums studios parus du vivant de l'artiste, ce qui inclut les tubes "Space Oddity", "Ziggy Stardust" ou encore "Ashes to Ashes", ainsi que l'album studio posthume, Toy. Il comprend également les deux albums studio de Tin Machine, ainsi que des titres sortis en single de bandes originales et d'autres projets. Selon la magazine américain Variety, le montant de la transaction serait de 250 millions de dollars.

**ANALYSES**

### **Les dix sujets qui pourraient faire dérailler les marchés en 2022 :**

### **1 Un dérapage de l'inflation**

Et si l'inflation était déjà hors de contrôle ? C'est le scénario noir qui fait trembler les investisseurs. Bon nombre d'entre eux n'ont évolué dans leur carrière que dans un environnement de stabilité des prix et de décrue des taux d'intérêt. Outre-Atlantique, l'inflation a atteint un pic de près de 40 ans à 6,8 % (en rythme annualisé) en novembre. Et en zone euro, elle est à son niveau le plus élevé depuis la création de la monnaie unique il y a 20 ans. Elle a touché 4,9 % (en rythme annualisé) en novembre. Les marchés anticipent dans l'ensemble une décrue au cours des prochains mois, mais rien ne garantit que l'inflation reviendra sagement à l'objectif cible de la Réserve fédérale et de la Banque centrale européenne, à savoir proche de 2 % par an.

Le principal risque, surtout aux Etats-Unis : celui d'une relance de la boucle prix-salaires, moteur de l'inflation élevée des années 1970. Face à l'envolée des prix à la consommation, les salariés demandent et obtiennent une hausse de leur rémunération. Les entreprises sont alors amenées à répercuter cette hausse des coûts sur leurs prix pour protéger leurs marges. Et ainsi de suite.

C'est pourquoi la plupart des économistes surveillent les hausses de salaire comme le lait sur le feu. Un dérapage de l'inflation aurait de lourdes conséquences sur les marchés financiers, habitués depuis plus d'une décennie à des taux d'intérêt au plancher. Le prix des obligations d'Etat et de la dette émise par les entreprises pourrait plonger et les multiples de valorisation des actions retomber brutalement, en particulier dans les secteurs les plus spéculatifs, comme celui des voitures électriques.

**2 Un retour en force du Covid et de nouvelles perturbations des chaînes d'approvisionnement**

La performance exceptionnelle des Bourses mondiales en 2021 s'explique en grande partie par la perspective d'un retour à la normale après une crise sanitaire inédite. Les avancées des campagnes de vaccination et le développement de thérapies médicamenteuses ne garantissent toutefois pas la fin de la pandémie. L'économie mondiale n'est donc pas à l'abri d'un nouveau variant qui allierait la contagiosité d'Omicron et la dangerosité de Delta.

Certes, les entreprises se sont adaptées, le recours au télétravail est entré dans les mœurs, et les pouvoirs publics restent prêts à intervenir pour soutenir l'activité. Mais les chaînes d’approvisionnement ne se sont pas encore tout à fait remises des perturbations causées par les premiers confinements. Elles risqueraient d'être complètement désorganisées si une nouvelle flambée épidémique nécessitait de prendre des mesures d'endiguement drastiques.

Les difficultés d'approvisionnement rencontrées ces derniers mois dans l'automobile ou la construction pourraient alors s'accentuer et s'étendre à d'autres secteurs. De quoi potentiellement remettre en cause les perspectives de hausse de l'activité et les anticipations de bénéfices pour 2022.

**3 Un durcissement monétaire excessif**

C'est un virage que les banques centrales doivent aborder avec beaucoup de prudence : celui de la fin des mesures de soutien exceptionnel. Face à la crise économique qui s'annonçait dans le sillage de la pandémie, elles ont ouvert en grand les robinets, inondant de liquidités les marchés financiers. Une action bénéfique mais désormais plus difficile à justifier face à une inflation galopante.

De la Banque d'Angleterre à la Réserve fédérale américaine en passant par la Banque du Japon, le message est le même : il est temps de retourner à une politique monétaire plus normale. La Fed a accéléré l'extinction de son programme d'achats d'obligations - qui s'achèvera définitivement fin mars – et envisage deux à trois hausses de taux d'ici à la fin de l'année. La vieille dame de Threadneedle Street a, pour sa part, donné un premier tour de vis surprise en décembre. Même la Banque centrale européenne s’y est mise. En douceur, par rapport à ses consœurs. Les achats exceptionnels s'arrêteront en mars et les achats classiques seront augmentés temporairement pour éviter un sevrage trop violent des marchés, avant une première hausse de taux au plus tôt en 2023.

Malgré cette belle unanimité, l'analyse de la situation est loin d'être évidente. Il est primordial de s'attaquer à la question de la hausse des prix à la consommation, avant que l'inflation ne dérape et devienne incontrôlable. Mais faut-il réagir très fortement face à un phénomène qui devrait - à en croire les économistes - perdre en intensité au cours de l'année ? Durcir le ton alors que le variant Omicron se répand à travers le monde peut également paraître prématuré. Les banquiers centraux devront faire preuve de doigté dans leurs décisions, pour éviter l'erreur qui ferait dévisser les marchés. Selon le stratégiste Dennis Gartman, quatre hausses des taux de la Fed pourraient coûter entre 10 % et 15 % aux actions américaines.

**4 Un ralentissement de la croissance chinoise**

Le ralentissement de la croissance chinoise est l'un des principaux risques identifiés par les économistes de l'OCDE pour l'année qui s'ouvre. L'enjeu est loin d'être anodin pour les investisseurs : une crise économique en Chine pourrait avoir de lourdes répercussions sur les marchés actions. Particulièrement en Europe où l'industrie allemande et les champions français du luxe, deux des secteurs les plus dynamiques en Bourse, sont fortement exposés au pays.

Pékin a du pain sur la planche en 2022. Les autorités chinoises vont devoir s'attaquer à la restructuration du colosse de la promotion immobilière Evergrande et de sa montagne de dette de plus de 260 milliards d'euros. Un exercice d'autant plus difficile que la Chine cherche à juguler la spéculation dans l'immobilier sans causer de brusque ralentissement dans le secteur, principal moteur de l'économie chinoise.

Outre ce défi macroéconomique, Pékin se retrouve confronté à la montée des tensions avec les Etats-Unis. Les sociétés chinoises cotées à Wall Street sont particulièrement vulnérables, prises pour cibles par les autorités des deux côtés du Pacifique. Enfin, les investisseurs s'interrogent sur la poursuite éventuelle de la campagne menée tambour battant par Pékin pour reprendre en main le secteur privé, après la mise au pas de l'éducation privée, des plateformes Internet et des jeux vidéo en ligne.

**5 Une envolée des taux d'intérêt**

La tendance initiée depuis la mi-décembre ne s'est pas démentie lors des premiers jours de l'année. Les rendements des obligations d'Etat à 10 ans s'inscrivent en forte hausse. Le taux américain à 10 ans a bondi de 10 points de base lundi en fin d'après-midi, pour s'établir à 1,61 %. Son équivalent français, qui évoluait encore en territoire négatif mi-décembre, a dépassé 0,24 %. Une évolution qui pourrait bien être annonciatrice d'un changement de paradigme sur le marché obligataire après près de 40 ans de baisse des taux. Le taux français, par exemple, est attendu à 0,75 % à la fin de l'année.

Plusieurs facteurs contribuent à ce phénomène. D'abord la remontée de l'inflation, qui érode les profits des investisseurs obligataires. Face à la hausse des prix, ces derniers tendent à demander des rémunérations plus importantes aux emprunteurs. La sortie de crise sanitaire, qui commence à poindre, illumine également les perspectives économiques. Le besoin de ces valeurs refuge par excellence que sont les obligations d'Etat faiblit. En outre, les programmes massifs d'achats des banques centrales mis en place pour contrer les effets économiques du Covid s'arrêtent progressivement. Conséquence, cette baisse de la demande fait diminuer les prix. Or quand la valeur d'une obligation baisse son taux augmente.

A priori, la hausse des taux longs est plutôt le signal d'une amélioration de l'économie. A condition qu'elle soit justifiée par de bonnes raisons et qu'elle ne soit pas trop rapide. En France, l'élection présidentielle à venir pourrait – comme en 2017 - alimenter la nervosité des investisseurs. Ce qui serait particulièrement mal venu, alors que Bercy affiche un programme d’émission de 260 milliards d’euros. Par ailleurs, la fin du programme d’achats exceptionnel de la Banque centrale européenne pourrait faire resurgir le risque d'une fragmentation des coûts d'emprunt des Etats de la zone euro, potentiellement difficile à affronter pour les gros emprunteurs. Notamment l'Italie qui doit lever 328 milliards d'euros en 2022.

**6 Un décrochage des géants de la Big tech**

Les géants de l'Internet mondial dominent largement les marchés boursiers mondiaux. Les « GAFAM » (Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft) ont encore tiré les indices américains à la hausse en 2021, en particulier Google (+ 65 %), Microsoft ( +51 %) et Apple (+ 37 %), la société la mieux valorisée au monde qui a passé le cap des 3.000 milliards de dollars de capitalisation lundi en séance. Ils pèsent désormais plus de 23 % de l'indice S & P 500, un degré de concentration inédit à Wall Street, qui surpasse largement les sommets de la bulle Internet.

Leur bonne fortune boursière est donc déterminante pour le sort des marchés actions. Or l'année 2022 s'annonce agitée pour les GAFAM. La crise sanitaire a donné un coup d'accélérateur à la numérisation de l'économie ces deux dernières années. Désormais, le retour espéré à la normale risque de ralentir leur croissance. Les mastodontes de la tech devront également faire face à des superviseurs antitrust plus offensifs, en Europe comme aux Etats-Unis.

La remontée des taux d'intérêt risque par ailleurs de peser sur les valorisations élevées des GAFAM, et plus largement de l'ensemble du secteur de la technologie. Une mauvaise surprise du côté de la politique monétaire ou des marchés obligataires, avec une hausse subite des taux longs, pourrait ainsi causer un vent de panique sur les actions et faire plonger les cours des Bourses mondiales.

**7 Des pénuries de matières premières**

Sans matériaux, impossible de produire. Les entreprises en ont fait la douloureuse expérience en 2021 et il est probable que leurs difficultés d'approvisionnement en métaux, en bois et en d'autres matériaux se prolongent cette année. La production reprend certes son rythme de croisière, la demande tend à se normaliser et les analystes tablent sur un léger reflux des prix.

Mais le risque de pénurie n'est pas totalement écarté par les marchés en raison de la crise du fret maritime. Si le métal n'est pas au bon endroit au bon moment, les industriels se trouvent de fait en situation de pénurie, ce qui pourrait menacer la reprise et la croissance mondiale.

A cela, il faut ajouter la crise énergétique qui a un impact considérable sur la production de certains métaux dont les processus de fabrication sont énergivores. C'est le cas de l'aluminium, du magnésium, très recherchés par l'industrie automobile, ou du zinc pour la construction. De nouvelles baisses de production liées à des rationnements en électricité ou à des prix rédhibitoires ne sont pas à exclure.

**8 Une crise énergétique qui s'installe**

Gaz, électricité, charbon… Les produits énergétiques ont été propulsés à des niveaux inenvisageables il y a quelques mois sous l'effet conjugué d'une forte reprise et de conditions météorologiques défavorables. Le gaz naturel livré à Rotterdam est par exemple monté jusqu’à 180 euros le MWh. Avec lui, il a emporté l'électricité et les cours du charbon. On peut s'attendre à une décrue des prix à la fin de l'hiver quand les besoins pour le chauffage auront disparu, mais les marchés restent sur leurs gardes, tant les prix demeurent à des niveaux élevés.

Les bisbilles géopolitiques entre l'Union européenne et la Russie sont loin d'être résolues. En témoignent les tensions au sujet de l'Ukraine. La transition énergétique risque d'accroître les besoins en gaz alors même que la production décline en raison des sous-investissements chroniques ces dernières années. Les investisseurs se préparent à une hausse structurelle des prix de l'énergie dont l'impact sur l'inflation et sur les coûts de production de certains secteurs peut être considérable.

Côté pétrole, le marché poursuit sa normalisation avec une hausse des cours de 40 % sur l'année pour évoluer entre 70 et 80 dollars le baril. Les investisseurs regardent avant tout les mesures de l'Opep et de ses alliés, dont la Russie pour piloter la reprise de la production afin d'éviter toute rechute brutale. Selon Goldman Sachs, le baril devrait se facturer autour de 85 dollars l'an prochain et pourrait atteindre 110 dollars en 2023.

**9 Des cryptomonnaies systémiques**

Les marchés financiers pourront-ils continuer à ignorer les turbulences et la volatilité des cryptodevises en 2022 ? L’engouement pour le bitcoin, l'ethereum et les autres cryptos reste entier, au point de voir de plus en plus d'institutions financières tenter leur chance sur ce marché. Certes, les produits financiers liés au secteur, notamment les fonds indiciels cotés (ETF), ne sont pas encore près de menacer la stabilité financière, avec un peu plus de 20 milliards de dollars d'actifs au total à la fin décembre selon ETFGI.

Mais les cryptomonnaies dans leur ensemble pèsent plus de 2.200 milliards de dollars, sans même parler des NFT qui ont débarqué en force dans les portefeuilles digitaux en 2021. Beaucoup de jeunes boursicoteurs sont lourdement exposés à ces actifs spéculatifs à la volatilité très élevée.

Un effondrement de la valeur des monnaies digitales comme le bitcoin pourrait ainsi se répercuter plus largement sur les marchés financiers via un effet de contagion. A la recherche de liquidités pour couvrir leurs pertes, les investisseurs pourraient céder à la panique et vendre leurs actions. Un scénario noir d'autant plus inquiétant que de nombreuses firmes financières sont désormais actives sur le marché, notamment via les produits dérivés échangés en Bourse.

**10 Un effet domino sur le marché du crédit**

A première vue, tout va pour le mieux sur le marché du crédit. Par nature moins risqué que le marché actions et bénéficiant du soutien sans faille de banques centrales toujours très accommodantes, il semble à l'abri de toute correction brutale. Il a en outre démontré sa capacité à reprendre ses esprits rapidement après le stress extrême de mars 2020 ou les soubresauts de novembre dernier. Enfin, bon nombre d'entreprises ont renforcé leur structure financière à la faveur de la crise et des généreuses aides d'Etat.

Pourtant, le quotidien des investisseurs qui misent sur la dette d'entreprise pourrait ne pas ressembler à un long fleuve tranquille en 2022. « Le marché du crédit devrait connaître une volatilité comparable à 2021, mais à nouveau moins forte que celle des obligations d'Etat », indique Matthieu Bailly, directeur général délégué chez Octo Asset Management. La prime de risque moyenne exigée par les investisseurs pour détenir de la dette dite spéculative était d'environ 240 points de base au 1er janvier comme au 31 décembre, mais entre-temps, elle est passée d'un plus bas de 225 à un plus haut de 290.

Une remontée brutale des rendements des emprunts d'Etat pourrait entraîner, au moins momentanément, un écartement des « spreads », c'est-à-dire des primes de risque. « Si la hausse reste progressive en revanche, elle sera très bien absorbée par le marché », nuance le professionnel. Parmi les autres situations à risque pour le marché, un stress sur les actions, par nature très corrélées au crédit, pourrait faire tanguer la dette d'entreprise. « Mais le plus grand risque est sans doute celui d'un événement isolé comme une faillite inattendue créant un effet domino ou un gigantesque LBO comme la tentative de KKR sur Telecom Italia, de nature à créer des remous sur le marché », poursuit Matthieu Bailly.

**L’AGENDA DU 5 janvier 2022**

**8h45 en France**

Confiance des consommateurs de décembre

**9h50 en France**

PMI des services (définitif) d'IHS Markit pour décembre

**9h55 en Allemagne**

PMI des services (définitif) d'IHS Markit pour décembre

**10h00 en zone euro**

PMI des services (définitif) d'IHS Markit pour décembre

**14h15 aux Etats-Unis**

Enquête ADP sur l'emploi privé de décembre

**15h45 aux Etats-Unis**

PMI des services (définitif) d'IHS Markit pour décembre

**16h00 aux Etats-Unis**

ISM non manufacturier de décembre

**16h30 aux Etats-Unis**

Stocks hebdomadaires de pétrole brut